

Le Vey

Le moulin du Vey s'allie à un lycée professionnel

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | lundi 3 septembre 2018

448 mots | -



Le lycée Jean-Jooris de Dives-sur-Mer a fait sa prérentrée au Moulin du Vey. Personnel administratif et enseignant ont découvert le futur terrain d'apprentissage des élèves. Virginie et Laurent Louenan ouvrent leurs portes pour un échange avec le lycée. Les propriétaires hébergeront lycéens et profs pendant la réalisation des projets. - Crédit Ouest-France

Les propriétaires du moulin du Vey et le lycée Jean-Jooris proposent un projet innovant. L'entreprise ouvre ses portes aux lycéens pour une mise en pratique concrète de leurs savoirs.

L'initiative

Judi, au moulin du Vey, la table est dressée dans la salle de réception. Les propriétaires des lieux, Virginie et Laurent Louenan, accueillent la prérentrée du lycée Jean-Jooris de Dives-sur-Mer.

La proviseure Elisabeth Cadot, a réuni personnel administratif et enseignant au moulin du Vey : « **Ça permet de découvrir les lieux et de rencontrer les propriétaires. Le cadre est magnifique** », explique Elisabeth Cadot.

L'idée de rapprochement est née de l'amitié entre Laurent Louenan et Christophe Hebert, enseignant en cuisine au lycée : « **On s'est rencontré lors de l'événement Place aux métiers, qui a eu lieu à Caen de 2006 à 2014. L'idée a germé d'un partenariat entre les structures pour mettre en pratique des échanges** », explique Laurent Louenan.

Le rapprochement

Le moulin du Vey a une activité d'accueil en gîtes, chambres d'hôtes et réception.

C'était un moulin à blé jusqu'à la guerre 14-18. En 1920, une auberge s'y est installée, puis un hôtel-restaurant. L'établissement était renommé et la clientèle aisée.

Il a été mis en vente en 2006 et Virginie et Laurent Louenan l'ont acquis en 2012.

Le lycée professionnel Jean-Jooris accueille 340 élèves : « **Le partenariat avec le moulin du Vey nous correspond. Nos formations touchent différents domaines : entretien, hygiène et propreté, cuisine, service en restauration, métallerie, construction bois** », argumente Elisabeth Cadot.

Identifier des projets

Faire la préentrée au moulin du Vey n'était pas un choix anodin. Les enseignants repèrent les lieux et dénichent de futurs projets : « **La rampe d'accès au moulin en métal est à rénover, ainsi que le pont en bois** », explique Christophe Hebert. Les élèves mettront en pratique les formations théoriques : « **La réalisation de travaux au moulin du Vey les projette dans le concret de la vie d'une entreprise** », précise Elisabeth Cadot.

Pour Laurent Louenan, c'est « **gagnant-gagnant** ». Le moulin du Vey est un terrain d'apprentissage et bénéficie de la réfection de travaux : « **Une convention de partenariat sera établie avec le rectorat** », précise Elisabeth Cadot. Des perspectives s'offrent à l'enseignement général : « **Les profs ont repéré des passerelles avec l'histoire, l'environnement, l'art, le tourisme** », précise Christophe Hebert.

Le moulin du Vey ouvre ses portes : « **Une expérience inédite, l'immersion de lycéens en entreprise avec leurs enseignants** », conclut la proviseure.